

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 8 décembre 2015

Présents : Mmes HADJIDJ-BOUAKKAZ, BOURASS-BENSAID, GERMOND, KENANI, PLOT-MUREAU, YAGOUBI-IDRISSI et M. LACHABROUILLI

Représenté(s) par mandat : Mme VIOUX (pouvoir à Mme YAGOUBI-IDRISSI),
Mme MAUBERGER (pouvoir à Mme GERMOND)

Excusé(s) absent(s) : M. SCHWARTZ, Mmes FERREIRA-POUSOS et MEDJAHED

Mme la Vice Présidente ouvre la séance en informant les membres du conseil de la démission de Mme Suzanne BRETON dont l'assiduité aux réunions avait été beaucoup appréciée.

Le compte rendu du conseil d'administration du 6 octobre 2015 est approuvé par l'ensemble des administrateurs.

L'ordre du jour est alors abordé :

- **Délibération n°15-05-01-712** : Décision modificative n° 2
- **Délibération n° 15-05-02-411** : Modification du tableau des emplois
- **Délibération n° 15-05-03-828** : Convention de partenariat avec le Secours populaire
- **Délibération n° 15-05-04-913** : Convention avec la CAF pour le Fonds d'aide aux accueils de loisirs (FAAL)
- **Délibération n°15-05-05-913** : Convention avec la CAF pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
- **Délibération n° 15-05-06-823**: Convention avec le Conseil Départemental 37 pour le suivi des bénéficiaires du RSA
- **Délibération n° 15-05-07-715** : Révision de certains tarifs d'activités d'Equinoxe
- **Délibération n° 15-05-08-112** : Autorisation du Président du CCAS à signer l'avenant n° 1 au marché d'assurances relatif au lot 2 « dommages aux biens ».

Questions diverses

- **Délibération n° 15-05-01-712** : Après exposé, la délibération concernant la décision modificative est adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-05-02-411**: La modification du tableau des emplois est approuvée par l'ensemble des administrateurs.

A cette occasion, une présentation du nouveau schéma d'organisation des temps d'accueil de l'enfant ayant induit les changements de gestionnaires de l'accueil périscolaire et de l'accueil d'été est faite.

- **Délibération n° 15-05-03-828** : La délibération autorisant la signature d'une convention de partenariat avec le Secours populaire, concernant l'accompagnement scolaire mis en place par cette association au Petit Plessis, est votée par l'ensemble des administrateurs.

- **Délibération n° 15-05-04-913** : La délibération relative à la convention avec la CAF concernant le fonds d'aide aux accueils de loisirs (FAAL) est votée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-05-05-913** : La délibération concernant la convention avec la CAF relative au contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-05-06-823** :

Dans le cadre de sa démarche visant à gérer ses contraintes budgétaires et à mettre l'accent sur le retour à l'emploi, le Conseil départemental a proposé de revoir le volume de suivis confiés au CCAS à compter du second semestre 2016 en le faisant passer de 50 à 30. Après échange, les administrateurs tiennent à souligner qu'ils déplorent ce revirement partenarial impliquant une baisse de financement (-4 922 € en 2016) alors que des engagements différents avaient été pris en mars dernier.

Enfin, M. Lachabrouilli, en sa qualité de gérant directeur de TRI 37, propose des possibilités d'immersion envers les bénéficiaires du RSA suivis par le CCAS.

Malgré ces éléments de contexte, en attendant de mener une réflexion plus approfondie, la signature de la convention avec le Conseil départemental 37 pour le suivi des bénéficiaires du RSA est approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 15-05-07-715** : La délibération concernant la révision de la tarification des activités de l'atelier couture et l'atelier créa déco au profit d'un barème au quotient familial est adoptée à l'unanimité par les administrateurs qui font le choix des hypothèses tarifaires n° 1.

- **Délibération n° 15-05-08-112** : La délibération concernant l'avenant au marché d'assurance est approuvée par l'ensemble des administrateurs.

Questions diverses

- **Aide sociale depuis le dernier conseil** : 14 dossiers d'aide sociale légale et 35 dossiers d'aide sociale facultative ont été instruits depuis le dernier conseil d'administration. L'enveloppe allouée pour 2015 présente à ce jour un solde de 1 966 €.

A cette occasion, le souhait que la semi-gratuité de restauration scolaire soit prise en charge dès le mois de septembre en 2016 est affirmé.

Enfin, une demande d'aide au financement de frais d'inhumation à hauteur de 230 € est étudiée. Elle est acceptée par les administrateurs sous réserve que les pompes funèbres ne soient pas encore réglées.

Pour faire suite aux demandes exprimées lors du dernier conseil, un bilan concernant l'action emploi est distribué ainsi que les données démographiques relatives à la population larichoise.

La séance est close à 20 heures 30. Les prochains conseils d'administration auront lieu les 2 février et 22 mars 2016 à 18 h 30.

La Vice-Présidente du CCAS,

Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ